

Chers Parents,

Faisant suite aux mesures communiquées par le Conseil national de sécurité exceptionnel qui s'est réuni ce jeudi 12 mars pour endiguer la propagation de l'épidémie, je vous salue de prendre connaissance des informations suivantes.

À partir de ce lundi 16 mars jusqu'au vendredi 3 avril inclus, tous les cours seront suspendus.

Un service de garderie sera cependant organisé :

- pour les enfants dont les parents travaillent dans le domaine des soins de santé (médecin, infirmier, aide-soignant, ...) et dans celui de la sécurité publique (policiers, pompiers, ...);
- pour les enfants pour lesquels il n'est pas possible d'organiser une garde autre que celle qui serait assurée par des personnes âgées, les grands-parents notamment.

Toutes les consignes visant à limiter la propagation de la maladie (rester chez soi en cas de symptômes suspects, assurer l'hygiène des mains, éviter les rassemblements de personnes, maintenir une distance de sécurité avec les autres personnes, éviter si possible les transports en commun, ...) restent plus que jamais d'actualité, particulièrement durant cette période de mesures inédites.

Les repas chauds seront servis à la condition de s'inscrire en cuisine avant 9 h 00.

Les deux canaux de communication privilégiés seront l'application **Zippslip** (N'oubliez pas d'activer votre compte si cela n'est pas encore fait !) et le site internet de l'établissement (<https://arnamur.be/>).
Nous sommes également à votre disposition pour répondre aux éventuelles questions par téléphone ou par mail.

Dans l'attente de vous retrouver dans de meilleures circonstances, je vous prie de recevoir, Chers Parents, mes très sincères salutations.

Jean-Michel Belle
Préfet des études f.f.